



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des 3A du 15 janvier 2009

L'an deux mille neuf, le 15 janvier à 18 heures, les membres de l'Association des Amis de l'Assurance « **dite 3A** » se sont réunis en Assemblée Générale à caractère ordinaire au 135 rue Belliard – 75018 Paris, sur convocation faite par le Conseil d'Administration à chaque membre.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge CHAUVEAU.

L'Assemblée pouvant délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'avis de convocation comportant l'ordre du jour adressé à chaque membre,
- la feuille de présence de l'Assemblée,
- les pouvoirs,
- les statuts de l'Association.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### Mot du Président

1. Présentation du bilan, approbation des comptes,
2. Point sur le sponsoring,
3. Démissions, admissions de nouveaux membres en 2008,
4. Point sur les manifestations 2008,
5. Point sur la composition de l'Association (Actifs/Retraités, Compagnie/Courtage/ autres, ...),
6. Questions diverses,
7. Election du nouveau bureau (conformément à l'article 9 des statuts, renouvellement dans son intégralité),
8. Composition du nouveau bureau,
9. Mot du nouveau président.

Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

## **Mot du Président :**

Chers Amis, chers Membres,

Quelques mots sur le bilan de ces trois dernières années pendant lesquelles j'ai eu l'honneur et le grand plaisir de présider notre Association.

Mes vifs remerciements aux membres du bureau, cette équipe constituée de personnes disponibles ne ménageant ni son temps, ni ses efforts et travaillant toujours dans un esprit d'ouverture et d'écoute. Merci à vous d'avoir honoré vos engagements vis à vis des membres qui vous ont élus.

Notre Association connue et reconnue se développe par l'arrivée régulière de nouveaux membres, ce recrutement effectué par le biais du parrainage prouve si besoin est que notre Amicale répond à des besoins d'aujourd'hui (échanges, relationnel, convivialité). Votre présence régulière et nombreuse à l'occasion de nos manifestations annuelles montre l'intérêt et l'attachement que vous portez à votre Association.

Nos Anciens peuvent être fiers de cette évolution maintenue dans le respect des fondamentaux de notre Association. Bien sur, quelques divergences existent, parlons en, c'est par le dialogue qu'elles seront résolues.

Des réflexions devront être menées sur la modification de certains articles de nos statuts: Je pense à;

- la redéfinition du membre actif,
- la limitation du nombre de pouvoir par membre et/ou la mise en place du vote par correspondance pour les membres absents lors des Assemblées Générales,
- enfin des précisions doivent être apportées sur les droits des retraités.

Comme vous le remarquez, les sujets ne manquent pas.

Nos recettes sont principalement issues des cotisations, des dons des retraités et du sponsoring, François SCHMIT vous commentera ensuite le rapport financier, je dirais simplement que les dépenses ont été maîtrisées et que nous débutons l'année avec un solde très positif. Toutefois, vous remarquerez que le poste sponsoring est en baisse par rapport à l'année 2007. C'est vrai que 2007 avait été une année exceptionnelle en matière de sponsoring. La recherche de nouveaux sponsors n'est pas chose facile, cette démarche souvent effectuée par les membres du bureau peut également être effectuée par chacun d'entre vous, d'ailleurs en 2008, l'une de nos membres a entrepris cette démarche avec succès.

Je terminerais en vous disant que vos qualités humaines et votre comportement professionnel sont les véritables forces et les vitrines de notre Association, vous êtes les Ambassadeurs des 3A.

Enfin, je souhaite aux nouveaux membres du bureau ainsi qu'à son Président bon courage pendant la durée de leur mandat.

Le Président sortant,  
Serge CHAUVÉAU

### **1<sup>ère</sup> Résolution - Présentation du bilan, approbation des comptes :**

L'Assemblée Générale, après présentation du bilan qui laisse apparaître un solde positif au 31 décembre 2008 de 7 911,88 €, approuve les comptes et donne quitus au Conseil d'Administration.

A propos des recettes le trésorier, François SCHMIT, et le bureau remercie tout particulièrement les retraités pour leur dons (660 €).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **2<sup>ème</sup> Résolution – Point sur le sponsoring :**

Total sponsoring 2008 : 3 799 € (pour 4 950 € en 2007, soit – 23 %) provenant de:

- Cabinet ACAP – Jean-Pierre SAMYN (699 €).
- ALBINGIA – Bruno CHAMOIN (1 000 €)
- GAN – Guislain PASQUIER (1 000 €)
- Sté TPI – Bernard HENAULT (350 €),
- QBE - Jean BASSET (750 €)

L'assemblée exprime ses plus vifs remerciements à tous ces sponsors.

Le trésorier, François SCHMIT, et le bureau attire l'attention de l'Assemblée sur le fait que les recettes correspondantes à ce « sponsoring » risque en ces temps économiques conjoncturels difficiles d'encre diminuer en 2009.

Cette résolution n'a pas fait l'objet de discussions particulières.

### **3<sup>ème</sup> Résolution – Démissions, admissions de nouveaux membres en 2008:**

Aucunes démissions.

4 admissions :

- **Frédéric GERBEAUX** (Cabinet ASSURANCES et CONSEILS : Directeur Adjoint département Entreprises), parrains Alain JOUVET et Michel MAGNIN.
- **Olivier WILS** (DIOT: Responsable du développement PME/PMI), parrains Jean BEDNARZ et Serge CHAUVEAU.
- **Catherine RENODON DELUBRIA** (MARSH: Sous-Directeur au département Responsabilité Civile Grands Comptes), parrains Sylvie BOUVET et Valérie LASMEZAS.
- **Fabrice LECLERC** (GAN Eurocourtage: responsable technique de la Branche „Risques professionnels et Immeubles“, parrains Olivier BERDOUTE et Dominique CHARVIN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **4<sup>ème</sup> Résolution – Point sur les manifestations 2008 :**

##### **Participation en 2008 :**

- Repas statutaire du 17 avril 2008 : 40 présents
- Repas statutaire du 9 octobre 2008 : 25 présents sur 30 inscrits
- Journée pétanque du 14 juin 2008 : 80 participants dont 20 extérieurs et 4 enfants.
- Soirée conjoints du 28 novembre 2008 : 35 participants.

Globalement la participation aux manifestations 2008 a été très bonne, notamment pour la journée pétanque du 14 juin qui a encore connu en 2008 un franc succès.

Par contre, le deuxième repas statutaire a connu la plus faible participation depuis de nombreuses années. Ce sujet a été débattu lors de la réunion de bureau du 10 décembre 2008 (voir le compte-rendu correspondant). Le bureau reverra ce point pour 2009, soit en avançant la date du 2<sup>ème</sup> repas statutaire pour éviter la période chargée de fin d'année soit en proposant un dîner (voire un cocktail dinatoire) à la place du déjeuner (soit les deux réunis).

Cette résolution n'a pas fait l'objet de discussions particulières.

#### **5<sup>ème</sup> Résolution – Point sur la composition de l'Association en 2008 :**

Nous sommes **72 membres** dont :

- . 14 femmes (18,9 %),
- . 12 retraités ou pré-retraités (16,6 %),

Répartition par métier pour les **60 membres actifs** :

- Compagnie : 23 (37,7 %)
- Courtage : 31 (51,6 %)
- Expert : 1 (1,6%)
- Préventionnistes : 3 (5 %)
- Autres (consultants, ...) : 2 (3,3 %)

#### **6<sup>e</sup> Résolution – Questions diverses :**

Une question est posée quant aux suites données aux suggestions de début 2008 du groupe des jeunes et/ou adhérents récents (voir le compte-rendu de réunion de bureau du 15 avril 2008).

Réponse du Président: il y avait effectivement dans les propositions de bonnes idées dont il conviendrait de tenir compte. Concrètement en 2008 le temps à manqué pour en mettre au moins quelques unes en œuvre, néanmoins le bureau encourage les membres, y compris « non membres » du bureau, à s'investir à cet effet. Toutes les bonnes

volontés et initiatives qui vont dans le bon sens pour l'association et qui la rende active sont les bienvenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**7<sup>e</sup> Résolution** – **Election du nouveau bureau** (conformément à l'article 9 des statuts, renouvellement dans son intégralité) :

La liste des candidats est la suivante :

- . Jean BEDNARZ,
- . Serge CHAUVEAU,
- . Anita CRAQUELIN,
- . Jean-François FILY,
- . Sophie FLEURENCE,
- . Alain JOUVET.
- . Jean-Louis MALNUIT,
- . Michel ROUSSEL,
- . François SCHMIT,
- . Michel VAN WEDDINGEN.

Chacun des candidats se présente.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**8<sup>ème</sup> Résolution** – **Composition du nouveau bureau :**

**Après vote de l'Assemblée le bureau est désormais composé de :**

- . Jean-Louis MALNUIT, Président,
- . Serge CHAUVEAU, Vice-Président
- . Alain JOUVET, Vice-Président
- . Sophie FLEURENCE, Secrétaire
- . Anita CRAQUELIN, Secrétaire- Adjoint
- . François SCHMIT, Trésorier
- . Michel VAN WEDDINGEN, Trésorier Adjoint
- . Jean-François FILY, Rapporteur.

**9<sup>ème</sup> Résolution** – **Mot du nouveau Président Jean-Louis MALNUIT :**

« Je suis très honoré de la nouvelle responsabilité que vous et le nouveau bureau venez de me confier.

Je m'attacherai, et je pense parler au nom du nouveau bureau, à ce que les valeurs de l'Association que sont l'amitié, la convivialité, la confiance, perdurent et que tous ses membres continuent à s'y sentir bien, que ce soit actifs ou retraités.

Justement, il me semble important sur ce dernier point que l'on continue de veiller à ce que soit maintenu au sein de l'association un équilibre au niveau de ses membres de façon à conserver cette pluralité d'origine (compagnie, courtage, experts, consultants, préventionnistes / jeunes, moins jeunes, anciens) qui fait la richesse de notre association qui va tout de même sur ses 40 ans. C'est quand même assez impressionnant quand on y pense.

Il est d'autant plus important de maintenir cet état d'esprit 3 A que nous vivons tous des temps difficiles, qui nous semblent d'ailleurs de plus en plus difficiles. La crise économique n'est pas que virtuelle. En tous cas, elle engendre sur nous de plus en plus de « pression » professionnelle: on le voit bien d'ailleurs aux repas statutaires (voir les commentaires évoqués ce soir à propos du 2<sup>ème</sup> repas statutaire).

Dans ce contexte difficile l'existence de notre association a d'autant plus sa raison d'être - si on y réfléchit bien – qu'il y a peu d'endroit où on peut se retrouver et échanger sereinement, sans intérêt, entre professionnels, certes d'un même secteur d'activité mais d'origine très diverse. Peu d'endroit, peu de passerelles, peu d'espaces aussi où il est possible de faire des « jonctions » avec la vie privée (pour ceux qui le souhaitent bien sûr).

Beaucoup de bonnes choses ont été faites par les bureaux et Présidents précédents, en témoigne la pérennité de notre Association (40 ans en 2012). Il ne faut pas l'oublier.

Pour ce nouveau bureau : évolutions dans l'esprit 3A oui, révolutions non.

Objectif : que chaque membre s'y sente bien.

Pour 2009, il y aura les incontournables repas statutaires et journée pétanque, mais j'aimerais bien aussi que l'on arrive à élargir nos activités / manifestations. Pour cela, il faut du temps et là nous aurons besoin de bonnes volontés y compris extérieures au bureau. Il y a du « sang neuf » et jeune dans l'association (et maintenant au bureau), cela devrait nous aider.

Pour 2009, je pense aussi que l'on devra revoir comme le disais Serge CHAUCHEAU les statuts sur certains points et notamment:

- sur le statut des retraités afin que le sujet soit traité clairement et que l'on ne focalise plus sur ce point,
- sur le nombre de pouvoirs par personne pour les AG,
- sur les procédures d'admission (sur la forme, pas sur le fond).

Voilà ce que je voulais dire à chaud, encore merci à tous pour votre confiance. »

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal est signé par le Président et un membre présent à la délibération.

Le Président sortant.

Le Secrétaire